

Communiqué du Gouvernement du 22 Octobre 2012

Pour réclamer la libération de Monsieur Béthio Thioune, arrêté suite à l'assassinat et à l'enterrement, dans des conditions particulièrement atroces, de deux citoyens sénégalais, des groupements de personnes, encouragés et soutenus par des forces tapies dans l'ombre, désireuses de perturber le pays, ont gravement porté atteinte à l'ordre public ; des incitations à la violence ont même été publiquement émises au cours d'une conférence de presse organisée par un parti politique. La situation s'est aggravée ce lundi 22 octobre 2012, avec la commission d'actes de violence et de destruction délibérée de biens publics et privés.

Devant la gravité des actes de violence et de vandalisme qui ont été perpétrés, le Gouvernement est déterminé à assumer sa mission de protection des personnes et des biens avec toute la rigueur que requiert la situation. A cet égard, les dispositions sont prises et des instructions fermes données aux forces de l'ordre, pour faire cesser tout trouble à l'ordre public et toute atteinte aux biens publics ou privés et poursuivre, selon les voies de droit, les personnes ou groupements qui en seraient les instigateurs ou auteurs présumés.

Le Gouvernement tient à rappeler que Monsieur Béthio Thioune et d'autres personnes sont poursuivis dans le parfait respect de nos procédures en matière pénale et que, conformément au principe de séparation des pouvoirs et dans le respect de la présomption d'innocence et des droits de la défense, tout citoyen doit s'astreindre à ne pas s'immiscer dans la procédure judiciaire en cours ou tenter de l'influencer.

Le Gouvernement met solennellement en garde toute personne ou toute association qui serait tenté de profiter d'une affaire judiciaire en cours pour faire pression sur la justice et entraver son cours normal ou pour saper l'image du pays.

Pour le Gouvernement

Le Porte-parole
Serigne Mbaye THIAM
Ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche

[Revenir](#)

